

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2021

---

VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE EN  
FRANCE - (N° 4196)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 273

présenté par

M. Colas-Roy, Mme Le Feu, M. Raphan, M. Cellier et Mme Riotton

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.